

Réunion négociations du 14/04/14

La Direction rappelle que la balle est dans le camp des représentants syndicaux suite à son courrier, exposant ses propositions.

- Point sur l'audit eco

Les DS rappellent que cet audit a coûté de l'argent au PRH.

La Direction informe qu'elle ne souhaite pas payer l'audit dans la mesure où celui-ci n'a pas fait gagner d'argent au centre.

Rappel de la situation, la Direction a prévu un déficit de 900K€, suite au gel de postes une économie est déjà réalisée de 261,5K€. Les propositions des syndicats sont :

- Arrêt de l'ISFRA => économies 35K€
- Diminution des effectifs de nuit le weekend => 60K€
- Arrêt plateaux repas nuit et jour => 48K€
- Reforme des gardes et astreintes kiné => 14,5K€

S'ajoutent à ces pistes les éléments suivants :

- Diminution de 4 RTT la nuit => 30K€
- Diminution de 10 points de la prime de sujétion des rééducateurs => 24K€

Ces économies annoncées sont pour une année pleine ; l'ensemble représente une économie de 211,5K€ (déficit diminué au total de 473K€ soit plus de 50% du déficit annoncé).

Les DS rappellent que l'ARS ne demande pas que le PRH soit à l'équilibre fin 2014 mais qu'il en prenne le chemin. M. Pinel confirme que c'est aussi sa position.

Les salariés demandent en contre partie de ces efforts, que la Direction ne diminue pas les congés.

- IFRSA

La Direction explique que l'arrêt de l'IFRSA ne créera pas d'économie, (déficit provisionné mais pas compris dans les 900K€ de déficit)

- Transport pour Personnes à Mobilité Réduite (TPMR)

Les DS demandent si la Direction a évalué l'économie pour le PRH si les patients (éligibles) partaient en consultations extérieures en TPMR et non en ambulance.

La Direction précise qu'il n'y a pas de réelles économies à faire avec cette piste.

- Cogénération

Les DS demandent le bilan de la cogénération.

Il est très difficile de savoir le bilan de la cogénération (gérée par une association extérieur : Arche énergie service). La cogénération permet de diminuer notre consommation de chauffage et assure aussi

le rôle de générateur de secours (si la cogénération est arrêtée il faudra investir dans un nouveau groupe électrogène).

Le contrat avec EDF court jusqu'en janvier 2020.

Les DS s'interrogent sur le fait que les frais de la cogénération (mise aux normes du moteur, entretien...) ne soient pas assumés par le propriétaire.

La Direction explique que la cogénération est une volonté propre du centre de l'Arche.

Les DS pensent que la mise aux normes du groupe électrogène en cas d'arrêt de la cogénération pourrait être un argument de poids dans une négociation avec la MSA pour baisser le loyer.

La Direction indique que l'argument ne lui semble pas recevable.

- Point sur le loyer

Pour la Direction le loyer englobe 3 choses :

Taxe foncière + travaux de l'année + amortissement

Les DS demandent où en sont les négociations sur le loyer.

La Direction informe que le président de la MSA viendra en visite prochainement au PRH.

Les DS demandent si une rencontre entre la Direction, le président de la MSA et eux-mêmes peut être envisagée, pour montrer front commun afin de donner du poids dans la renégociation du loyer.

La Direction ne souhaite pas faire front commun avec les représentants syndicaux.

- Les contrats de maintenance

La Direction informe les syndicats que les contrats de maintenance sont en train d'être revus pour voir si l'atelier pourrait récupérer des éléments afin de faire des économies.

Les DS demandent s'il serait possible de faire tourner la cuisine avec seulement des salariés du PRH.

La Direction explique que cela lui semble compliqué car les conditions d'embauches des personnes aux cuisines (convention 51) seraient difficilement applicables.

- Point sur la taxe d'habitation

Les DS demandent des précisions sur quelle superficie porte la taxe d'habitation.

La Direction précise qu'elle ne porte que sur la surface « habitation »

Les DS demandent s'il est normal que ce soit le PRH qui assure l'entretien du terrain de foot.

La Direction explique que l'entretien des extérieurs est à la charge du PRH car ils appartiennent au PRH et que le terrain de foot en fait partie.

Pourquoi la MSA ne participe pas à l'entretien ?

La Direction envisage de faire un audit sur la taxe d'habitation pour voir quelles possibilités d'économies sont possibles.

- Point sur le financement de Comète

La Direction explique que Comète est une entité à part entière de l'Arche car elle adhère à Comète France. La structure reçoit une dotation pour financer le service (55% ARS 45% AGFIP). Cette dotation couvre quasiment tous les frais de Comète (à 12K€ près qui ont été demandés au ministère).

L'effectif de Comète a été clarifié (3,2 ETP) début 2014.

- Point sur les molécules onéreuses

Il est resté fin 2013 à charge du PRH 15K€ pour les molécules onéreuses.

Les DS demandent si cette partie de l'activité doit être conservée du fait qu'elle coûte plus qu'elle ne rapporte.

La Direction explique qu'il ne faut pas rêver si le PRH lâche la partie molécules onéreuses d'autres centres prendront le créneau.

- Point sur les gardes astreintes

Pour la direction une astreinte kiné toute la nuit n'est pas justifiée par rapport à l'activité de ces dernières années.

Les DS rappellent que cette astreinte participe à la qualité des soins et à la sécurité du patient.

La Direction reste sur sa position, l'astreinte kiné coûte trop chère par rapport aux besoins du PRH

Les DS demandent si l'astreinte administrative est beaucoup utilisée

La direction explique qu'une astreinte administrative 24h/24h est une obligation. L'administrateur est sollicité plusieurs fois par semaine.

Les DS demandent comment est rémunérée cette astreinte et si la suppression de l'administrateur d'astreinte entrainerait une économie significative (avec un glissement de tâches vers le senior d'astreinte).

La Direction confirme que l'économie serait substantielle. La rémunération de l'administrateur est calculée en points selon un accord qui serait moins avantageux que la convention 51.

Les DS demandent que cet accord leur soit communiqué.

La Direction n'est pas opposée à la suppression de l'administrateur d'astreinte avec un glissement de tâches vers le médecin senior d'astreinte et elle invite les représentants syndicaux à le demander aux médecins.

Les DS rappellent que c'est de la compétence du chef d'établissement. Ils demandent l'utilité de l'astreinte informatique.

La Direction informe que même le service informatique n'est pas convaincu de son utilité. La suppression de cette astreinte est actuellement à l'étude

- Point sur la possibilité de financer du matériel sur la sécu des patients

Les DS évoquent cette piste.

La Direction explique que ce n'est pas applicable sur l'Arche (secteur sanitaire) mais que la piste est à l'étude pour Handi-Village (secteur médico-social)

- Point sur les problèmes d'investissement du HV

Les DS rappellent que la mise aux normes incendie a englouti le budget d'investissement d'HV. Ils demandent si des dossiers de subventions ont été faits.

La Direction confirme qu'un dossier a été déposé auprès du CNSA mais il a été refusé (devis trop faible). Un autre est en cours d'élaboration.

- Accord temps de pause, temps habillage/déshabillage, jour de solidarité et prime décentralisée.

Une prochaine réunion aura lieu le 12 mai à 14H pour trouver un accord sur ces différents points.

- Audit sur le service entretien

Les DS demandent où en est l'audit sur le service entretien.

La Direction les informe qu'elle devrait bientôt le recevoir.

Toute au long de cette réunion, la Direction a refusé les différentes pistes d'économies avancées par les représentants syndicaux. La Direction précise que les efforts proposés ne sont pas suffisants. Une diminution des congés est inévitable selon la Direction, dans l'idéal (de la direction) 0 RTT permettrait un retour rapide à l'équilibre. Les DS déplorent que la Direction veuille faire porter tous les efforts uniquement sur les salariés, qu'elle refuse d'aller négocier avec le Mans métropole, le Conseil Général pour obtenir des fonds ou aménager les taxes qui sont imposées au PRH. Ils déplorent aussi que la Direction soit fermée à toute contrepartie à la perte de jour de congés (comme la remise à plat du système des jours de carence).

Les DS ont expliqué à la Direction, qu'ils avaient, avec les salariés bien compris que des économies étaient à réaliser. Nous avons, tout du long de la réunion, insisté sur la sécurité des patients et des professionnels. La seule réponse de la Direction est apparue seulement à la fin de notre rencontre, en nous disant qu'elle "*entendait*" les problèmes de sécurité.

Devant ce non dialogue, cette non reconnaissance de notre travail, cette politique tendant à accentuer les TMS, les DS ont exprimé le souhait d'engager de vraies négociations.